RAPPORT ANNUEL

2015-2016

CQDA

Centre québécois
pour la déficience auditive

Ensemble... il y a toujours une solution !

TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION 5
1.1 Mot de la présidente 5
1.2 Mot de la directrice générale 6
1.3 Mot de l'ancienne directrice générale 7
2. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME 7
2.1 La mission 7
2.2 Les objectifs 8
2.3 Le conseil d'administration 8
2.4 L'équipe de travail 15
2.5 Les membres 2015 – 2016 17
2.6 Les affiliations 18
3. BILAN DES ACTIVITÉS DU 1erAVRIL 2015 AU 31 MARS 2016 19
3.1 La ligne du temps 19
3.2 Défense de droits et promotion des intérêts 25
3.2.1 L'axe « action politique non partisane et représentation » 25
3.2.2 L'axe « mobilisation des membres » 32
3.2.3 L'axe « éducation populaire » 34
3.3 Information et référence 34
3.3.1 Référencement et soutien 34
3.3.2 Bulletin d'information 35
3.3.3 Documentation 35
3.4 Concertation 35
3.4.1 Avec les membres 35
3.4.2 Avec le milieu des personnes sourdes et malentendantes 36
3.4.3 Avec le milieu des personnes en situation de handicap 36
4. BILAN DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2015-2016 37
4.1 Mise en contexte 37
4.2 Le Lac-à-l'épaule 38
4.3 L'axe de restructuration 39
4.3.1 La gouvernance 39
4.3.2 Les membres 39
4.3.3 L'offre de services aux groupes membres 40
4.4 L'axe de consolidation 41
4.4.1 Consolidation des ressources humaines 41
4.4.2 Consolidation des opérations 41
4.5 L'axe de développement 41
4.5.1 Le développement de la vie associative 41
4.5.2 Le développement du financement privé et public 41
4.5.3 Le développement de la notoriété du CQDA 42
4.5.4 Le développement du nouveau positionnement du CQDA sur les plans provincial et national 42
5. PLAN D'ACTION 2016 - 2017 43

INTRODUCTION

1.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Déjà une année s'est terminée. Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts et le Centre québécois pour la déficience auditive (CQDA) n'échappe pas à la vague. Grâce au travail du comité mandataire, qui avait la responsabilité de faire une analyse de la crise de l'organisme, nous avons amorcé les travaux de restructuration. Incluant l'analyse et le diagnostic organisationnel, une ébauche d'un plan stratégique a été déposée lors d'un lac-à-l'épaule en juin 2015, afin que les membres du CQDA soient consultés sur ces travaux.

Cette vague, c'était la crise de la quarantaine. Elle nous a permis d'apprendre de nos erreurs ; c'est avec ces apprentissages qu'il sera plus facile de reconstruire et solidifier les bases pour travailler ensemble dans un but commun, et ce, malgré les différentes perspectives et divergences d'opinions qui existent dans la communauté sourde et malentendante. Nous avons besoin de bonnes fondations pour repartir à neuf.

De juin 2015 à janvier 2016, beaucoup d'énergie a été investie pour l'embauche d'une nouvelle directrice générale ; ce processus laborieux a demandé une grande implication de la part de tous les administrateurs. Une première directrice générale a été embauchée en novembre dernier, mais cela a donné lieu à une mobilisation de la part de certains membres de la communauté sourde et malentendante, qui souhaitaient ardemment qu'une personne de la communauté occupe le poste. Cette directrice, pour le bien de l'organisme, a décidé de tirer sa révérence et de laisser la place à une personne qualifiée qui connaît mieux le milieu de la surdité. Son passage, même s'il a été de courte durée, a été très apprécié, car elle a été une bonne conseillère et elle était vraiment à l'écoute de nos besoins.

À la suite de son départ, la directrice actuelle a été embauchée et a pu poursuivre la mise en œuvre du plan d'action. Sans directrice générale pour la majeure partie de l'année, soit d'avril au début novembre 2015, il est certain que l'organisme n'a pas pu réaliser autant d'activités que souhaité. Après l'adoption du plan d'action annuel par les membres, plusieurs comités se sont mis en branle pour réactiver les activités du CQDA, qui fonctionnait dans les dernières années en mode survie.

Il reste tant à faire. Il est de notre devoir de prendre le temps de sensibiliser pour mieux expliquer notre cheminement, afin d'éviter une autre tempête. L'humain n'est pas un robot ; il ne suffit pas de peser sur un bouton pour déclencher l'activation. La délicatesse et la patience s'imposent pour qu'on puisse travailler ensemble, et ainsi voir la lueur d'espoir à l'horizon.

Hélène Hébert

1.2 MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Au CQDA, il y a du mouvement ! Cette année 2015-2016, c'était le 40e anniversaire de l'organisme, fondé en juillet 1975.

Ce passage a été marqué par un renouveau de l'organisme, qui va s'échelonner encore sur quelques années. Adoption d'un plan stratégique, nouvelle équipe de travail, démarches pour changer le nom et les objectifs corporatifs : décidément, il s'agit d'une année de reprise en main !

Ces changements se sont faits grâce à l'implication dévouée des membres, des administrateurs, de l'équipe de travail, des bénévoles, des délégué-es et des militant-es qui, malgré les tempêtes, continuent de croire à la mission de notre organisme unique. Que tous et toutes soient chaleureusement remercié-es.

Tout en investissant beaucoup d'énergie à la restructuration de l'organisme, c'est avec fierté que nous avons réussi à réaliser certaines activités, notamment dans notre champ d'action principal qui est la défense de droits. Si ces activités ont été un succès, c'est grâce aux gens qui y ont participé et qui ont à cœur de contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes sourdes et malentendantes. Merci à chaque personne qui prend de son temps pour s'engager ! Votre contribution est essentielle.

Puis, comme vous le savez sans doute, lors de la prochaine assemblée générale extraordinaire, les membres seront appelés à entériner le nouveau nom de l'organisme qu'a adopté le conseil d'administration le 18 mars 2016. Ce rapport annuel de l'organisme s'annonce comme étant le dernier du CQDA ! Ce changement est pour le mieux : non seulement nous continuerons de mener à bien notre mission et d'offrir nos services, mais l'ensemble de nos activités et de notre image sera aussi amélioré pour mieux répondre à vos besoins. Ensemble, nous cheminerons encore longtemps pour la cause des personnes sourdes et malentendantes.

C'est en rendant hommage à tous ceux et celles qui ont fait l'histoire du CQDA depuis 40 ans que nous mettons le cap vers de nouveaux horizons, en tant que Réseau québécois pour l'inclusion sociale des personnes sourdes et malentendantes ! Et pour partir du bon pied, rien de mieux qu'une tournée des membres pour sonder vos besoins et aspirations : restez à l'affût, nous viendrons à votre rencontre !

Le rapport annuel a pour objectif de vous présenter l'organisme, le bilan annuel des activités réalisées à travers nos trois volets d'action (les volets Défense de droits et promotion des intérêts, Informations et références, ainsi que Concertation), le bilan annuel de la planification stratégique, ainsi que le plan d'action pour l'année 2016-2017. Bonne lecture !

Véro Leduc

1.3 MOT DE L'ANCIENNE DIRECTRICE GÉNÉRALE

J'ai eu la possibilité d'occuper le poste de directrice générale du 16 novembre 2015 au 8 janvier 2016 au Centre québécois pour la déficience auditive (CQDA).

Mon séjour a été court et formateur. Bien que j'aie souhaité poursuivre les tâches attribuées à ce poste, il aurait été difficile d'être efficace et efficiente, car un bon nombre de personnes de la communauté sourde et malentendante contestaient le choix d'une personne ne provenant pas de leur milieu. De ce fait, les administrateurs se trouvaient dans un dilemme. D'un commun accord, nous avons résilié mon contrat d'embauche afin de permettre à une personne sourde ou malentendante de pourvoir ce poste.

Au cours de ces huit semaines, je me suis accordée un certain temps pour lire des documents administratifs, parcourir des revues, livres, journaux provenant de certains organismes membres du CQDA et visionner les vidéos du Peuple de l'œil dans le but de mieux connaître le milieu et le vécu des personnes sourdes. J'ai participé à deux rencontres du conseil d'administration. J'ai préparé des états financiers et une prévision budgétaire pour le début de l'année financière 2016-2017. De plus, deux projets de documents administratifs ont été déposés : la Politique de communication et les Règlements généraux. Par ailleurs, j'ai répondu soit par téléphone, soit par courriel aux interrogations de quelques citoyens provenant de diverses régions du Québec. Naturellement, j'ai eu des rencontres avec l'adjointe-administrative pour la coordination de certaines tâches.

Je remercie les officiers et les administrateurs du conseil d'administration, et l'adjointe-administrative pour leur collaboration et leur disponibilité.

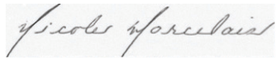

Nicole Marcelais

2. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

2.1 LA MISSION

Le conseil d'administration du CQDA est fier de présenter la nouvelle mission de l'organisme :

Le CQDA a pour mission de promouvoir les intérêts communs des groupes membres afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et à la défense des droits des personnes sourdes et malentendantes, signeures et oralistes, grâce à trois axes d'action :

1. L'action politique non partisane et la représentation ;
2. L'éducation populaire ;
3. La mobilisation des membres.

Sa mission consiste également à contribuer au développement et au rayonnement de ses membres, en favorisant le réseautage et les échanges d'expertise.

Définition

Dans le libellé de la mission du CQDA, le terme ou l'expression :

« action politique non partisane et représentation » désigne l'analyse de situations problématiques et de projets de loi, l'écriture de recommandations et d'avis destinés à la population ou aux instances publiques et gouvernementales, la participation à des initiatives sociales et politiques, l'implication dans des comités d'autres organismes et les rencontres avec les élus (députés, ministres, maires) ;

« amélioration de la qualité de vie et défense des droits » désigne les activités et actions publiques, les prises de position, les outils communicationnels qui sont mis en place pour inciter des changements au sein des instances gouvernementales, des politiques ou des législations. Cela désigne également le fait de soutenir et d'encourager les groupes membres dans la mise en valeur du principe de l'inclusion sociale Des personnes sourdes et malentendantes ;

« contribuer au développement et au rayonnement de ses membres, en favorisant le réseautage et les échanges d'expertise» désigne différentes initiatives visant à soutenir les membres (ex. : développement d'outils de formation et d'accompagnement), la création d'un réseau d'experts et de communautés de pratique avec les groupes membres, la création d'occasions d'échange et de concertation, et les efforts de rapprochement entre les membres issus de différents secteurs du milieu de la surdité ;

« éducation populaire » désigne des initiatives de sensibilisation, d'information et de formation destinées aux membres, à la population ou aux instances publiques et gouvernementales

« intérêts communs des groupes membres » désigne l'ensemble des intérêts qui s'articulent autour de la cause commune du bien-être des personnes sourdes et malentendantes, et qui prennent forme à travers des actions ou des revendications d'inclusion sociale, de participation sociale, d'égalité et d'accessibilité communicationnelle ;

« malentendant » désigne une personne vivant avec un diagnostic de surdité ou de perte auditive et qui s'identifie ainsi ;

« mobilisation des membres » désigne les initiatives d'action collective, telles que les comités de travail, les manifestations, les pétitions, les lettres publiques élaborées à partir de la mission de l'organisme et sa plateforme de revendications ;

« oraliste » désigne une personne sourde ou malentendante dont la langue première est une langue orale ;

« personnes sourdes et malentendantes » désigne les Sourds et les Sourdes, les personnes devenues sourdes, les personnes malentendantes, les personnes sourdes oralistes, les personnes signeures, les personnes sourdes-aveugles, ainsi que les personnes vivant avec différentes conditions, telles que le syndrome de Usher ou des acouphènes ;

« signeur ou signeure » désigne une personne sourde ou malentendante signant une ou plusieurs langues des signes ;

« Sourd ou Sourde » désigne une personne ayant une appartenance à la communauté sourde et à la culture sourde. Lorsqu'il s'agit d'un qualificatif, la graphie ne change pas, comme dans l'expression **« personne sourde ».**

2.2 LES OBJECTIFS

Le conseil d'administration du CQDA est fier de présenter les nouveaux objectifs corporatifs qu'il a adoptés cette année :

1. Favoriser la justice, l'inclusion et la participation sociales des personnes sourdes et malentendantes, signeures et oralistes ;
2. Promouvoir l'accessibilité communicationnelle comme stratégie d'accessibilité universelle pour réduire les obstacles rencontrés par les personnes sourdes et malentendantes dans l'exercice de leur citoyenneté ;
3. Défendre et promouvoir auprès des instances concernées les besoins, les enjeux, les droits, les intérêts, les services et tous les aspects de l'amélioration de la qualité de vie des personnes sourdes et malentendantes, signeures et oralistes, et de leur entourage ;
4. Regrouper les associations de personnes sourdes et malentendantes, signeures et oralistes, ainsi que les groupes, organismes et institutions qui ont un mandat avoué ou un intérêt particulier pour la cause des personnes sourdes et malentendantes, en favorisant la collaboration et la concertation entre les membres et les partenaires ;
5. Offrir des activités, des formations et une plateforme technologique de communication et de documentation aux membres, aux organismes et à la population en général ;

2.3 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hélène Hébert, présidente
Gilles Gauthier, vice-président
Lyne J. Gravel, secrétaire
Yvon Mantha
Patrick Beauchamp
Guy Fredette
Gilles Boucher, juin 2015 à novembre 2015
Daniel Morel
Danielle Chaput

Hélène Hébert
présidente

Vivant avec une surdité de cause inconnue (à l'époque, le dépistage n'était pas aussi sophistiqué qu'aujourd'hui), je me considère comme une personne sourde malgré mon cheminement. Ayant une surdité profonde, je m'exprime autant en français qu'en langue des signes québécoise (LSQ). J'ai développé des atouts pour faciliter la communication, comme la lecture labiale (pour la compréhension des messages), et plus tard, au début de ma vie adulte, j'ai appris la LSQ.

J'ai vécu l'intégration scolaire, donc j'ai fréquenté l'école de mon quartier. J'ai cheminé sans interprète jusqu'au moment où je suis arrivée à l'université. Détentrice d'un DESS en administration scolaire, je travaille présentement dans le milieu de l'éducation avec des étudiants sourds.

Je me suis impliquée dans la vie associative comme secrétaire et présidente de la Société culturelle québécoise des Sourds, de 1982 à 1988. J'ai aussi été secrétaire pour l'Association sportive des sourds du Québec. Les obligations familiales m'ont demandé un certain recul, et je suis revenue plus tard pour m'impliquer en tant que coéditorialiste pour les Publications Voir Dire.

Depuis novembre 2014, je suis présidente du CQDA et j'aime rassembler et mobiliser les différentes associations pour personnes sourdes et malentendantes, ainsi que nos partenaires qui gravitent pour la cause de la surdité. Malgré nos points de vue différents, nous avons un but commun : défendre nos droits dans la société en général et mieux revendiquer nos besoins auprès des instances gouvernementales. C'est en travaillant ensemble que nous unissons nos forces et que nous pouvons donner le meilleur aux personnes sourdes et malentendantes.

Gilles Gauthier

vice-président

Je suis directeur du Service régional d'interprétation visuelle de l'Outaouais (SRIVO), un organisme dont j'ai participé à la création. J'œuvre depuis plus de 30 ans dans le domaine communautaire comme bénévole. Je me suis impliqué dans plusieurs associations, telles que l'Association des devenus sourds et des malentendants du Québec (ADSMQ, secteur Outaouais), maintenant devenu l'Association de l'ouïe de l'Outaouais (ADOO), le CQDA (secteur de l'Outaouais) et le Service des interprètes gestuels de l'Outaouais (SIGO). Mon expertise dans le milieu se situe surtout dans l'interprétation pour les personnes.

Lyne J. Gravel

secrétaire

Je suis une malentendante / sourde et je demeure dans une des belles régions des Cantons-de-l'Est depuis ma naissance. Je suis née entendante et j'ai eu la chance de parler avant de perdre l'ouïe. À l'âge de 4 ans, j'ai reçu mes premiers appareils auditifs (un beau cadeau d'anniversaire !).

Je suis allée dans une école normale, sans aide. À 10 ans, j'ai reçu mon premier système FM (Phonic Ear) et ça m'a aidée jusqu'à la fin du primaire. Au secondaire, j'ai trouvé l'école difficile, car quelques professeurs ne respectaient pas ma surdité ; j'ai failli décrocher. Mes parents ont toujours été derrière moi pour me soutenir. Depuis mon primaire, ma mère s'est battue pour avoir des services afin qu'ils reconnaissent ma surdité. J'ai terminé mon 5e secondaire à l'École Lucien-Pagé, à Montréal, et c'est là que j'ai appris ma nouvelle langue, la LSQ. Pour moi, cela a été la découverte d'un autre monde.

J'ai réussi à me rendre jusqu'à l'université. Aujourd'hui, j'ai cinq diplômes universitaires (deux baccalauréats et trois certificats). Rien ne peut m'arrêter ! Je suis aussi monitrice de ski à Owl's Head et, récemment, j'ai obtenu une certification comme instructrice en Zumba. Ma priorité est d'enseigner aux personnes sourdes et malentendantes, mais j'enseigne aussi aux entendants. Je suis également membre de l'Association des Sourds de l'Estrie (ASE) depuis trois ans.

En 1991, lors d'un emploi d'été pour étudiants, j'ai travaillé au CQDA comme commis de bureau et j'ai connu monsieur Jean-Guy Beaulieu, le directeur général de l'époque. Depuis juin 2015, j'occupe le poste de secrétaire du CQDA. Je souhaite ainsi contribuer à faire bouger les choses, faire reconnaître la surdité dans les différents milieux (travail, loisirs, école et gouvernement) en mettant de l'avant l'importance de nous réunir afin de montrer notre force. Ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses ! J'y crois fermement.

Yvon Mantha

Je travaille dans le milieu communautaire depuis plus de 20 ans, et ce, par passion, afin d'aider mes semblables à se bâtir un lendemain meilleur et à les aider se sortir de leur difficulté.

Ancien directeur général du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) durant les années 1990 (1994-2001), je suis maintenant coordonnateur de l'Association des personnes vivant avec une surdité de Laval (APVSL), depuis 2003. Je suis éditeur en chef des Publications Voir Dire depuis 2011, mais j'œuvre pour la revue depuis plus de 30 ans. En 2006, j'ai également été vice-président du comité organisateur du Championnat canadien de curling des Sourds qui a eu lieu à Montréal.

Mon implication dans la communauté sourde a été soulignée en 2009 lorsqu'on m'a désigné comme récipiendaire du Prix Raymond-Dewar.

Par mon implication au C.A CQDA, je souhaite rapatrier un plus grand nombre d'association de sourds et de malentendants au sein du CQDA, initier les administrateurs actuels et futurs aux dossiers de la déficience auditive afin qu'ils soient mieux familiarisés à nos réalités et encourager la relève de demain.

Patrick Beauchamp

Je suis une personne sourde et je m'implique dans divers organismes depuis plusieurs années, tels que le Centre des loisirs des Sourds de Montréal (CLSM), le plus ancien centre de loisirs et d'activités culturelles pour personnes sourdes et malentendantes au Canada.

Je suis également président du Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET) pour un 10e mandat. En tant qu'administrateur au conseil d'administration du CQDA, je souhaite mettre mes talents à profit afin de contribuer à améliorer la gouvernance de l'organisme, en plus de m'engager pour favoriser la poursuite de la mission.

Guy Fredette

Je suis retraité et je fais partie de deux associations membres du CQDA. En effet, je suis membre du Club Lions Montréal-Villeray Sourds, fondé il y a 35 ans, et administrateur du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal (CLSM) depuis 34 ans. Je m'implique également comme administrateur dans différentes associations, notamment au CQDA. Je veux encourager les personnes sourdes et malentendantes, et contribuer à développer leur vie sociale et leurs conditions de travail.

Gilles Boucher

Je suis né entendant dans le petit village rural de Lorrainville, en Abitibi-Témiscamingue. J'ai perdu l'ouïe à l'âge de 10 ans à la suite d'une méningite. Je suis une personne totalement sourde m'exprimant aussi bien oralement qu'en LSQ.

Je suis arrivé à l'Institution des Sourds de Montréal en 1961, à l'âge de 11 ans. Ayant été entendant dans ma tendre jeunesse, j'avais beaucoup de facilité à communiquer et à écrire. Le frère Jacques Deslauriers, clerc St-Viateur,me demandait souvent d'aider mes camarades en français écrit. En 1975, le frère Deslauriers est devenu le premier président du CQDA et, par un heureux hasard, je lui ai succédé plus tard à titre de 9e président.

Jeune adulte, j'ai été directeur des sports au CLSM et premier rédacteur en chef de la revue Le bulletin du CLSM, devenue plus tard la revue Voir Dire. En 1992, après avoir élevé mes trois enfants, j'ai cofondé le Regroupement québécois pour le sous-titrage (RQST), que j'ai présidé pendant un an.Président du CQDA de 1996 à 2008, j'ai poursuivi mon implication en tant qu'administrateur. À la suite de la crise survenue en octobre 2013, j'ai été nommé au comité mandataire en février 2015, afin d'aider à redresser la situation. En juin 2015, j'ai accepté un 20e mandat consécutif en tant qu'administrateur du CQDA. Mon souhait le plus cher était d'aider l'organisme à se remettre sur pied et à retrouver ses lettres de noblesse. Le CQDA doit redevenir ce qu'il a toujours été : un organisme rassembleur pour la défense des droits et intérêts de toutes les personnes vivant avec une surdité, afin de les aider à acquérir une meilleure qualité de vie, peu importe leur groupe d'appartenance et leur mode de communication.

Je siège également à deux conseils d'administration, soit à la Fondation des Sourds du Québec (FSQ), depuis 1997, et au CLSM que je préside depuis de nombreuses années.

Aujourd'hui, à 65 ans bien sonnés, j'ai toujours la passion de m'impliquer et d'aider mes semblables. Et je le ferai tant et aussi longtemps que ma santé me le permettra.

Daniel Morel

Je fais partie des gens « devenus sourds ». Né entendant, j'ai commencé à porter des prothèses auditives au début de la trentaine, je suis devenu sourd à l'oreille gauche au début de la quarantaine, et j'ai reçu un implant cochléaire au début de la cinquantaine.

Je suis toujours actif sur le marché du travail à titre de conseiller principal chez Desjardins. Je possède un baccalauréat de l'Université McGill en mathématiques et informatique (1982), et une maîtrise en gestion de projet de l'UQAM (1992).

Mon cheminement de malentendant m'a amené à m'impliquer bénévolement pour la cause depuis 2013, et je m'implique avec dévouement dans divers organismes voués à la cause de la surdité et de la santé auditive.

J'occupe depuis mai 2014 le poste de président de l'Association des devenus sourds et des malentendants du Québec (ADSMQ), en plus de collaborer activement à la revue Sourdine. Je suis également membre du conseil d'administration de l'Association des implantés cochléaires du Québec (AICQ) et du Centre de communication adaptée (CCA). J'ai fait partie du comité mandataire pour la relance du CQDA et c'est avec plaisir que j'ai accepté de rejoindre le conseil d'administration en juin 2015.

J'offre occasionnellement mon témoignage d'étudiantes et d'étudiants universitaires en audiologie et en orthophonie, pour les sensibiliser aux problématiques des personnes atteintes de perte auditive et répondre aux questions.

Danielle Chaput

Je suis malentendante depuis plusieurs années. Depuis maintenant 6 ans, j'ai un chien-guide pour m'aider et me guider vers les sons. Vice-présidente de l'ADMSQ, secteur des MRC de L'Assomption et Les Moulins, je suis également membre du Club Lions de Repentigny et présidente du comité organisateur de la Marche Purina pour les Chiens-Guides, qui en était à sa troisième édition en 2015.

Mes années d'études m'ont amenée à occuper différents postes dans la fonction publique québécoise, et j'ai terminé ma carrière au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Mes points forts sont le service à la clientèle, les communications, la gestion de crise et de personnel. Je suis une personne posée, exigeante envers elle-même et je dirais même que mon principal défaut est d'être perfectionniste. Je suis ouverte aux idées des autres et j'aime faire partie d'équipes de travail.

J'ai rejoint le CQDA afin de pouvoir participer à faire connaître la problématique de la surdité et, si possible, amener les autorités à trouver des solutions afin de faciliter la vie de ceux et celles qui en sont atteints.

2.4 L'ÉQUIPE DE TRAVAIL

Véro Leduc
directrice générale

Passionnée par la mobilisation communautaire, la défense de droits et la justice sociale, j'ai à cœur de contribuer à la reconnaissance sociale de diverses personnes minorisées, depuis maintenant plus de quinze ans.

Mes expériences professionnelles comme consultante en organisation communautaire, chercheure, chargée de projet, coordonnatrice d'associations et intervenante, ainsi que mes engagements en tant que présidente et administratrice au sein de deux conseils d'administration m'ont permis de développer différentes compétences et aptitudes que je suis heureuse aujourd'hui de mettre à contribution pour le CQDA.

Détentrice d'une maîtrise en travail social (volet organisation communautaire) et d'un doctorat en communication spécialisé en études sourdes, j'ai publié une trentaine de textes et d'articles, j'ai donné plus de cinquante conférences et j'ai produit plusieurs vidéos tout au long de mon parcours.

Ayant grandi comme personne malentendante francophone, je maîtrise aujourd'hui la LSQ et je m'implique depuis quelques années dans la communauté sourde de diverses façons.

Travailler pour le CQDA constitue un défi stimulant et je suis honorée de le relever. C'est avec enthousiasme que je me dévoue à la mission de cet organisme provincial et que je m'engage à contribuer au développement de collaborations de travail fructueuses, de concert avec le conseil d'administration, l'équipe de travail et les membres. Ensemble, grâce à la mobilisation et à la concertation des membres, ainsi qu'à la concrétisation des orientations stratégiques et du plan d'action, nous avons l'occasion d'œuvrer à favoriser une plus grande reconnaissance et participation sociale des personnes sourdes et malentendantes.

Marie-Andrée Gilbert,
adjointe administrative

Née sourde, j'ai commencé à porter des prothèses auditives vers l'âge de 4 ans, et j'ai reçu un implant cochléaire au début de la quarantaine.

Détentrice de quatre diplômes de formation professionnelle en secrétariat, comptabilité, techniques juridiques et sécurité sur Internet, j'occupe depuis mars 2015 le poste d'adjointe administrative au CQDA.

Mon cheminement m'a amenée à m'impliquer bénévolement pour la cause des personnes sourdes et malentendantes depuis plusieurs années. Je suis également membre du conseil d'administration de la Coalition Sida des Sourds du Québec, depuis mai 2014, et celui de la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN).

Elena Salas,
comptable contractuelle

Travailleuse autonome pour le CQDA depuis 2008, j'ai une expérience de 18 ans dans le domaine de la comptabilité. Je travaille également pour d'autres organismes à but non lucratif, dont l'Association québécoise de la production médiatique, comme employée permanente depuis 2013, ainsi que le Centre de communication adaptée et la Coop SIFAS, comme travailleuse autonome.

Je suis une personne passionnée de la vie, des chiffres, très ouverte d'esprit et rigoureuse.

Marian Semenica
stagiaire

Dans le cadre de mes études en gestion des documents et des archives à l'UQAM, j'ai effectué un stage de 25 jours au CQDA (du 14 mars au 22 avril 2016). Mes activités sont expliquées dans la section « Documentation » du présent document.

2.5 LES MEMBRES 2015-2016

Acouphènes Québec

Alter - Go

Association de l'ouïe de l'Outaouais (ADOO)

Association des devenus sourds et des malentendants du Québec (ADSMQ) - Secteur des MRC de L'Assomption et Les Moulins

Association des devenus sourds et des malentendants du Québec (ADSMQ) - Secteur Montréal

Association des implantés cochléaires du Québec (AICQ)

Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides (APPAL)

Association des personnes vivant avec une surdité de Laval (APVSL)

Association des Sourds de l'Estrie (ASE)

Association des Sourds de Lanaudière (ASL)

Cégep du Vieux-Montréal – Centre collégial de soutien à l'intégration (CCSI) de l'Ouest

Centre Alpha-Sourd Rive Sud

Centre de communication adaptée (CCA)

Centre des loisirs des Sourds de Montréal (CLSM)

Centre de réadaptation MAB-MACKAY

Centre national du sous-titrage (CNST)

Centre Notre-Dame-de-Fatima (CNDF)

Club Abbé de l'Épée

Club Lions Montréal - Villeray

Comité d'aide aux femmes sourdes de Québec

Deaf Anglo Literacy Center/Centre Alpha-Sourd Anglophone

Fondation des Sourds du Québec

Maison des femmes sourdes de Montréal (MFSM)

Maison des Sourds (MDS)

Publications Voir Dire

Service d'interprétation pour personnes sourdes de l'Estrie (SIPSE)

Service d'interprétation visuelle et tactile (SIVET)

Service de développement d'employabilité de la Montérégie (SDEM)

Service régional d'interprétariat de l'Est du Québec (SRIEQ)

Service régional d'interprétariat de Lanaudière (SRIL)

Service régional d'interprétation visuelle de l'Outaouais (SRIVO)

Les membres, c'est le cœur de notre organisme ! Ensemble, nous faisons grandir le réseau de solidarité et d'action en vue d'une plus grande inclusion et participation sociales des personnes sourdes et malentendantes, qui forment 10% de la population québécoise, soit près d'un million de personnes.

Être membre du CQDA, c'est :

- se donner une vision globale de l'inclusion sociale des personnes sourdes et malentendantes ;
- augmenter le rapport de force du milieu de la surdité ;
- faire valoir vos points de vue et participer aux processus démocratiques de l'organisme (ex. : comités, assemblées, conseil d'administration) ;
- avoir la chance de travailler et d'échanger avec des gens issus de différents secteurs du milieu ;
- être informé sur les mobilisations et les dossiers en cours ;
- exprimer vos besoins et vos aspirations ;
- appuyer le travail du CQDA et contribuer à son rayonnement.

Merci de votre soutien ! Il est essentiel à la promotion des intérêts et à la défense de droits des personnes sourdes et malentendantes au Québec !

2.6 AFFILIATION

Confédération des personnes handicapées du Québec

La **COPHAN** a pour mission la défense collective des droits des personnes ayant des limitations fonctionnelles et leurs proches pour une inclusion sociale pleine et entière.

La **COPHAN** regroupe 62 associations associations et regroupements d'associations de personnes ayant des limitations fonctionnelles et leurs proches. Ces organismes représentent plus de 200 groupes régionaux et locaux.

La **COPHAN** inclut toutes les limitations fonctionnelles : motrices, organiques, neurologiques, troubles d'apprentissage, intellectuelles, visuelles, auditives, parole et langage, et santé mentale.

La **COPHAN** est active aux niveaux fédéral et provincial dans tous les domaines qui ont une incidence sur les conditions de vie et la participation sociale des personnes ayant des limitations fonctionnelles et leurs proches.

BILAN DES ACTIVITÉS DU 1ER AVRIL 2015 AU 31 MARS 2016

Activités et services du CQDA en défense de droits et promotion des intérêts des personnes sourdes et malentendantes

Avril 2015

Association des camps du Québec

Participation à la révision de la fiche-profil afin de soutenir l'intégration Des enfants sourds et malentendants à l'Association des camps du Québec.

Mai 2015

Campagne de lettres et de pétitions contre le contexte d'austérité concernant le financement des organismes communautaires, avec la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP) de Montréal

Juin 2015

Projet pilote relatif aux aides à la mobilité motorisées

Participation au projet pilote du ministère des Transports sur l'aide à la mobilité motorisée (vidéos LSQ), en collaboration avec la COPHAN.

Juillet 2015

CRTC

Rencontre du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) concernant les pratiques de sous-titrage.

Aout 2015

Participation à une campagne de lettres concernant le projet de loi 56 sur le lobbyisme.

Septembre 2015

Participation à la Journée mondiale des Sourds

Octobre 2015

Diffusion de la pétition de Vie autonome Canada et du Conseil des Canadiens avec déficience (CDD) demandant aux élus de convertir le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH) en un crédit remboursable.

Novembre 2015

Discours de la présidente du CQDA au gala du 25e anniversaire de l'Association des Sourds de Lanaudière.

Décembre 2015

cophan
ensemble pour l'inclusion

Participation au 30e anniversaire de la COPHAN, au Centre Saint-Pierre.

Janvier 2016

Participation au comité Espace handicap du Forum social mondial 2016, qui aura lieu en août 2016.

Consultation publique
Solidarité et inclusion sociale

Envoi d'un mémoire dans le cadre de la consultation publique « Solidarité et inclusion sociale » sur le 3e plan d'action gouvernemental de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Février 2016

Mise sur pied d'un comité « Campagne de sensibilisation » en vue de sensibiliser différents secteurs de la société à l'importance de l'accessibilité communicationnelle. La première étape est le développement d'une demande de financement pour ce projet.

Rencontre de la table de travail de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) sur les dossiers majeurs liés à la surdité.

ALTERGO AU360

Participation à la Journée AU 360 (pour l'accessibilité universelle) organisée par AlterGo.

Rencontre d'information au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) sur les transformations dans les services publics, y compris ceux destinés aux personnes sourdes et malentendantes.

Mars 2016

Face à la réorganisation des services dispensés par l'Institut Raymond-Dewar (IRD) et par le CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, et suite à l'annonce de la mise en vente d'une partie de l'ancien Institut des sourdes-muettes de Montréal, prise de position du CQDA :

- Pour la préservation du patrimoine culturel des personnes sourdes et malentendantes ;
- Pour la préservation de la qualité des services pour les personnes sourdes et malentendantes ;
- Pour explorer la possibilité que la relocalisation de l'IRD se fasse avec un effort pour offrir des locaux pour les organismes communautaires desservant les personnes sourdes et malentendantes.

QUÉBEC ACCESSIBLE

Participation au comité législation de la COPHAN en vue d'une Loi sur l'accessibilité au Québec, en collaboration avec le collectif Québec accessible.

Organisation d'une consultation pour faire le bilan de l'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, en vue d'un rapport écrit pour alimenter les travaux du comité de l'ONU sur l'évaluation de l'application de la convention au Canada.

BILAN DES ACTIVITÉS DU 1ER AVRIL 2015 AU 31 MARS 2016

Activités de la mise en œuvre de la planification stratégique

Juin 2015

Lac-à-l'épaule animé par Mme Claire Ouellette : 19 personnes participent à cette journée d'appropriation du plan stratégique.

Novembre 2015

Le CQDA embauche une directrice générale entendante.

Janvier 2016

Le CQDA embauche une directrice générale sourde.

Mise sur pied d'un comité « Cadre de gouvernance ».

Départ de la directrice générale suite à une mobilisation demandant au conseil d'administration du CQDA de confier le poste de direction générale à une personne sourde ou malentendante.

Février 2016

Démarches pour changer l'identité visuelle, le logo et le site Web de l'organisme.

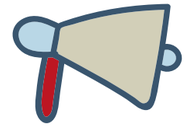

Mars 2016

Le CQDA se dote de nouveaux Règlements généraux, qui seront ratifiés par les membres lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Après deux consultations auprès des membres, le conseil d'administration du CQDA dote l'organisme d'un nouveau nom : Réseau québécois pour l'inclusion sociale des personnes sourdes et malentendantes. Le nouveau nom sera proposé aux membres lors d'une assemblée générale extraordinaire.

3.2 DÉFENSE DE DROITS ET PROMOTION DES INTÉRÊTS

3.2.1 L'axe «action politique non partisane et représentation»

L'action politique non partisane signifie l'analyse de situations problématiques et de projets de loi, et l'écriture de recommandations et d'avis destinés à la population ou aux instances publiques et gouvernementales.

La représentation signifie la participation à des initiatives sociales et politiques, l'implication dans des comités d'autres organismes et les rencontres avec les élus (députés, ministres, maires). Voilà un rapport détaillé de quelques activités du CQDA.

Sous-titrage

Le sous-titrage est l'un des moyens qui permet l'accessibilité communicationnelle pour les personnes sourdes et malentendantes. Comme le montre le bref historique, il s'agit d'une lutte de longue date, et pourtant, le sous-titrage n'est toujours pas satisfaisant.

Quelques dates importantes concernant le sous-titrage

1981 L'Agence canadienne de développement du sous-titrage (ACDS) est créée.

1985 Dépôt du premier mémoire du CQDA au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) sur le sous-titrage francophone pour les personnes sourdes.

1988 L'ACDS cesse la production, et une compagnie de sous-titrage est mise sur pied pour s'acquitter de la tâche, soit le Centre national de sous-titrage.

1991 Première semaine nationale du sous-titrage à la télévision francophone, organisée conjointement par l'ACDS et le CQDA.

1991 Création du Regroupement québécois pour le sous-titrage (RQST).

1992 Deuxième présence au CRTC lors du renouvellement des licences par les télédiffuseurs ; présentation préparée par le CQDA, l'ACDS et le RQST.

1993 Tous les téléviseurs doivent être équipés d'un décodeur de sous-titrage en Amérique du Nord.

2007 Mise sur pied de deux groupes de travail au CRTC ; un pour la télévision de langue française et l'autre pour la langue anglaise.

2008 Les télédiffuseurs sont tenus de sous-titrer 100 % de leur programmation comme condition de licence.

2011 Le CRTC approuve les normes de qualité du sous-titrage.

2012 L'application des nouvelles normes de qualité du sous-titrage entre en vigueur.

2013 Mise sur pied d'un groupe de travail au CRTC auquel participe le CQDA concernant certains détails des normes de qualité.

Janvier 2015 Nomination de Mireille Caissy comme déléguée du CQDA en matière de sous-titrage.

Suivi sur le dossier 2015-2016

Comme il était mentionné dans le rapport de l'an dernier, nous avons eu une rencontre avec le CRTC le 3 juillet 2015 avec M. Nanao Kachi, directeur du secteur Politique sociale et des consommateurs, et Mme Barbara Motzney, dirigeante principale de la consommation et de la planification stratégique. J'y suis allée avec M. Daniel Morel, président de l'ADSMQ, et Mme Nathalie Desbois, usagère du sous-titrage qui est devenue ensuite nouvelle directrice de la Maison des femmes sourdes de Montréal.

Lors de cette rencontre, nous avons discuté de nos préoccupations par rapport au sous-titrage et de notre demande pour un comité d'usagers financé par les télédiffuseurs. Cependant, pour le CRTC, un tel comité n'est qu'une option parmi d'autres pour établir un mécanisme de surveillance. Par la suite, à part un échange de quelques courriels pour des demandes d'information plus précises, il n'y a pas eu beaucoup d'avancement dans ce dossier.

Les usagers et usagères continuent à faire des plaintes, mais il y a encore beaucoup de problèmes. Malheureusement, nous recevons toujours les mêmes réponses d'excuses et d'explications, et en général, rien ne change. C'est un peu décourageant. Il y a eu une période de problèmes pour les canaux de Bell Média, mais eux semblent avoir trouvé une solution, puisque tout est rentré dans l'ordre après plusieurs plaintes.

Cette année, j'ai rédigé un document concernant les problèmes plus spécifiques du sous-titrage en direct. Entre autres, il y a eu des audiences publiques en mars 2016 sur cette problématique ; les diffuseurs anglophones ont décidé de se mettre ensemble pour trouver des solutions, mais ce n'est pas encore le cas pour les télédiffuseurs francophones !

Nous devrions bientôt faire des démarches pour voir les possibilités sur le plan légal pour faire avancer les choses plus rapidement, et ainsi obliger les télédiffuseurs à trouver des mécanismes de surveillance et corriger les problèmes qui vont du sous-titrage manquant à des problèmes de diffusion qui rendent le sous-titrage illisible.

Grâce à la mise sur pied d'un comité sous-titrage au CQDA, nous pourrons rassembler quelques personnes pour faire établir une plateforme de revendications et un plan d'action au courant de la prochaine année.

Mireille Caissy
Déléguée du CQDA et responsable du comité sous-titrage

Service de relais vidéo (SRV)

Le SRV est un service de télécommunication qui permet de faire des appels téléphoniques entre personnes signeures (communiquant en langue des signes) et personnes non signeures, via un centre d'opération. Il s'agit d'un moyen qui permet l'accessibilité communicationnelle pour les personnes sourdes et malentendantes.

Quelques dates importantes concernant le SRV

2006-2008 L'Association des Sourds du Canada (ASC) a fait une tentative d'implantation du SRV.

2008 Le comité British Columbia Video Relay Services (BCVRS) est mis sur pied afin de réagir aux enjeux reliés à l'offre de SRV au Canada.

2011-2012 Tandis que, sous les directives du CRTC, Telus a opté pour une période d'essai en Colombie-Britannique et en Alberta, Bell a procédé de son côté à une étude de faisabilité du SRV dans l'est du Canada. Ce fut alors le moment durant lequel l'ASC, la Société canadienne de l'ouïe (SCO/CHA), l'Association des Sourds de l'Ontario (OAD) et le CQDA ont fait partie d'un de leurs comités consultatifs en tant que parties prenantes.

2013 En octobre 2013, le CRTC tient une audience publique à Gatineau, au Québec, afin de recueillir davantage d'informations, allant des points de vue aux faits, en passant par des mémoires.

2014 Le CRTC décide que le SRV doit être offert au Canada et établit le mandat de l'Administrateur canadien du SRV (ACS) via un comité intérimaire qui développe la structure de base. C'est l'année de création de l'ACS.

Suivi sur le dossier

Chers membres du CQDA,

Je vous remercie de m'avoir nommée l'an dernier. Travailler auprès de Sue Decker, notre présidente-directrice générale, et du conseil d'administration afin d'implanter le tant désiré Service de relais vidéo (SRV) ici, au Canada, fut une expérience des plus enrichissantes.

Sue Decker vient du New Jersey, aux États-Unis, et travaille dans l'industrie du SRV autant aux États-Unis qu'en Europe. De plus, elle a déjà travaillé pour AT&T, un leader américain dans l'industrie des télécommunications. Elle est enchantée de faire partie intégrante du processus d'implantation du service, non seulement puisque c'est un outil de communication puissant, mais également un outil de reprise de pouvoir et d'équité sociale par excellence.

Le SRV marquera à jamais la vie des Sourds et des malentendants, tout particulièrement sur le marché du travail, en éducation, en santé, ainsi qu'en connectivité sociale.

Voici les grands événements de l'année :

1. Le nouveau logo de l'ACS et son site Internet : www.acs-cav.ca ;
2. **La sélection du fournisseur de plateforme technologique (iVèS), dont le siège social nord-américain est désormais localisé à Montréal, au Québec ;**
3. **La sélection des fournisseurs d'interprètes vidéo (Convo, SLIAO et le SIVET), dont les bureaux sont situés aux États-Unis, en Ontario et au Québec ;**
4. **Mon élection en tant que présidente du conseil d'administration de l'ACS.**

L'ACS est présentement en pleine démarche de sélection des fournisseurs de SRV qui, à leur tour, s'occuperont du personnel et des opérations directement reliés au SRV ici au pays.

Merci à vous tous d'avoir été d'ardents défenseurs du SRV au Canada. Je suis plus qu'enchantée de faire partie de l'équipe qui travaille sur l'implantation du service. L'équipe d'experts de l'ACS déploie toutes leurs expériences et connaissances afin de faire de notre SRV canadien un service de calibre mondial. Nous espérons que vous êtes tous aussi excités que moi par rapport au lancement du SRV en 2016 !

Nous partageons régulièrement des nouvelles de l'ACS avec nos parties prenantes et ceux qui se sont abonnés à nos mises à jour par courriel. Entre-temps, vous pouvez également visiter le site Internet de l'ACS au www.acs-cav.ca et vous abonner à nos diffusions par courriel.

Bien cordialement,

Cynthia Benoit

Présidente du conseil d'administration de l'ACS
Déléguée du CQDA à l'ACS

Comité consultatif de Bell

Le comité consultatif de Bell est formé de représentants du CQDA, de l'Institut Raymond -Dewar (IRD),, de l'Association des devenus sourds et malentendants du Québec (ADSMQ) et du Centre de communication adapté (CCA). Il a pour mandat d'émettre des avis et des recommandations pour améliorer le Service de relais Bell (SRB) utilisé par les personnes sourdes et malentendantes.

Comme l'indique le site Internet de Bell, « le Service de relais Bell assure les services de télécommunications pour les personnes sourdes ou malentendantes et celles atteintes d'un trouble de la parole. Du personnel qualifié sert d'intermédiaire pour rendre possibles les appels. Les téléphonistes du Service de relais Bell sont disponibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ».

www.bell.ca/Services_accessibilite/Service_de_relais_Bell

Suivi sur le dossier

Une seule rencontre du comité consultatif a eu lieu au cours de la dernière année. Lors de celle-ci, Bell a informé les gens présents qu'ils avaient prévu embaucher une personne pour superviser le travail des téléphonistes afin d'améliorer le service auprès des personnes sourdes et malentendantes. Puis, il a été mentionné que plusieurs clients ne sont pas au courant de l'existence d'une ligne de commentaires sur le site Web, dû à l'absence d'informations en raison des réductions budgétaires.

Par ailleurs, Bell prévoit sous peu réaliser un sondage auprès des jeunes sourds et malentendants afin de savoir s'ils connaissent le 711. En effet, les technologies de l'information et de la communication ont beaucoup évolué (textos, courriels, Service Relais IP, téléphone intelligent, iPad, Glide, FaceTime, etc.), ce qui engendre une baisse d'utilisation de l'appareil de transcription pour sourds (ATS) : à l'évidence, on note une diminution drastique du nombre d'appels année après année. En conclusion, on a suggéré à Bell d'acheter un espace publicitaire dans les publications de la communauté sourde et malentendante, afin de rappeler aux gens l'existence du SRB au Québec, et ce, depuis 1987.

Par ailleurs, en février dernier, la directrice générale a formulé quelques recommandations à la responsable du SRB afin d'améliorer la qualité du Service Relais IP, qui permet de faire des appels avec Internet. Entre autres, l'absurdité de demander aux clients de disposer d'une ligne téléphonique résidentielle pour avoir accès au Service Relais IP a été soulignée. Le fait d'avoir un service Internet devrait être une condition suffisante, comme c'est le cas actuellement avec Vidéotron. En effet, les démarches devront se poursuivre pour améliorer à la fois le SRB et le Service Relais IP.

Yvon Mantha
Délégué du CQDA au comité consultatif de Bell

Table de travail sur les dossiers majeurs liés à la surdité de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

Regroupant le CQDA, les Services régionaux d'interprétation (SRI), l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA), l'Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées (AQRIPH), la table de travail sur les dossiers majeurs liés à la surdité de l'OPHQ œuvre avec un plan d'action 2014-2019 comportant trois objectifs :

Sensibiliser, informer et outiller les ministères, les organismes et les services publics et parapublics en matière de communication adaptée pour les personnes ayant une incapacité auditive et une surdicécité ;

Informer les personnes ayant une incapacité auditive sur leurs droits et les recours possibles en matière de communication adaptée ;

Optimiser l'offre de services d'interprétation visuelle et tactile en milieu sociocommunautaire.

En participant à cette table, le CQDA contribue à une meilleure mise en œuvre de la politique À part entière, pour un véritable exercice du droit à l'égalité, ainsi qu'à l'amélioration des services d'interprétation (code de déontologie, création d'un système d'évaluation standard des compétences des interprètes pour l'ensemble des SRI, etc.). Nous intervenons également sur différentes questions qui touchent les personnes sourdes et malentendantes. Par exemple, en constatant la lenteur de la mise en œuvre du service Texto 911, le CQDA a demandé d'intervenir sur la question.

Le plan de travail s'échelonne encore sur plusieurs mois. Afin qu'il reflète les préoccupations des personnes sourdes et malentendantes sur certaines questions prioritaires, le CQDA rencontrera l'OPHQ en juin 2016 afin d'explorer la possibilité de bonifier le plan de travail.

Véro Leduc
Directrice générale

30e anniversaire de la COPHAN et journée de présentations

Voici un compte rendu de la réunion du 30e anniversaire de la COPHAN, tenue le 20 janvier dernier au Centre Saint-Pierre. Guy Fredette et moi-même représentions le CQDA. Il y a eu un bel accueil. Il y avait une cinquantaine de personnes venant de différents milieux et organismes communautaires représentant les personnes handicapées.

M. François Larsen, directeur de la recherche, de l'éducation-coopération et des communications à la Commission des droits de la personne et de la jeunesse, nous a entretenus sur la mission de la Commission des droits de la personne et principalement sur un sondage fait en collaboration avec quatre universités du Québec sur la perception de la population par rapport aux personnes handicapées. La présentation de M. Larsen était très intéressante, sentie et réaliste. Entre autres, il a rappelé que le handicap est le motif de discrimination le plus souvent évoqué lors des plaintes déposées à la Commission des droits de la personne. La question de l'accessibilité pour les personnes handicapées a également été à l'ordre du jour.

Durant l'après-midi, maître Mélanie Bénard et Laurence Parent nous ont présenté Québec accessible, un collectif qu'elles ont mis sur pied afin de faire pression pour mettre en œuvre une nouvelle loi assurant l'accessibilité des personnes handicapées au Québec. Le mouvement est à l'état embryonnaire et on demande à la COPHAN leur soutien. Était parmi nous également via Skype Mme Yolaine Ruel, qui s'occupe de l'accessibilité à l'Université d'Ottawa. Elle a fait un parallèle entre ce qui se fait en Ontario et au Québec. Même s'il n'y a pas eu beaucoup d'informations à propos des personnes sourdes et malentendantes sur le sujet de l'accessibilité, il y a eu beaucoup de questions de la part des participants.

Danielle Chaput
Déléguée du CQDA pour le 30e anniversaire de la COPHAN

L'Espace handicap, culture sourde et société sans barrières du Forum social mondial

Comme l'annonce le document de présentation, le Forum social mondial (FSM) « souhaite rassembler entre 50 000 et 80 000 personnes au centre-ville de Montréal à l'été 2016, dont les représentantEs de 5000 organisations de la société civile locale et mondiale, pour participer à plus de 1500 activités. Entre 120 et 140 pays devraient être représentés ». [2]

Répondant à l'appel, le CQDA s'est joint au mouvement. Non seulement nous appuyons fièrement ce rassemblement populaire, mais nous nous impliquons afin de favoriser l'accessibilité communicationnelle de l'événement pour les personnes sourdes et malentendantes.

Avant même d'être embauchée au CQDA, Marie-Ève Veilleux, la coresponsable du comité, m'avait demandé si je voulais me joindre à un « Espace handicap ». Je lui avais répondu que beaucoup de personnes sourdes et malentendantes ne se considèrent pas comme handicapées. Afin qu'il soit plus inclusif, je lui ai suggéré d'appeler le comité « Espace handicap, culture sourde et société sans barrières », avec succès.

Entre décembre 2015 et mars 2016, trois rencontres ont eu lieu, auxquelles ont participé par intermittence Mme Hélène Hébert, présidente, Mme Mireille Caissy, déléguée du CQDA pour les questions de sous-titrage, ainsi que moi-même. Afin de rendre le FSM le plus accessible possible aux personnes sourdes et malentendantes, Mme Caissy s'implique dans le comité accessibilité. Le CQDA déploie des efforts afin de trouver des ressources et du financement pour assurer notamment l'interprétation.

C'est avec plaisir que nous invitons nos membres à se joindre à cette mobilisation d'envergure, que ce soit pour animer un atelier, présenter un film, participer aux diverses activités… Le Forum social mondial est un endroit privilégié pour sensibiliser les gens aux enjeux des personnes sourdes et malentendantes, ainsi que pour bâtir des réseaux de solidarité !

Véro Leduc
Directrice générale

Journée AU 360 pour l'accessibilité universelle

Organisée pour une deuxième année consécutive par AlterGo, en collaboration avec la Ville de Montréal, la Journée AU 360 rassemble dirigeants d'organismes, représentants de la Ville de Montréal et élus afin de prioriser les actions à mettre en place pour favoriser l'accessibilité. Cette année, la rencontre a eu lieu au Centre communautaire intergénérationnelle, à Outremont, et Marie-Andrée Gilbert, adjointe administrative au CQDA, a représenté l'organisme.

[2] Collectif FSM Montréal. 14 mars 2016.
« FORUM SOCIAL MONDIAL MONTRÉAL, 9-14 AOÛT 2016. Document de présentation », p. 1.

En début de journée, Monique Lefebvre, directrice générale d'AlterGo, a eu le plaisir d'annoncer la publication Suivez le guide, un outil pour l'inclusion des personnes ayant une limitation fonctionnelle dans les activités de loisirs, disponible au www.altergo.ca/fr/ressources/publications. Par la suite, plusieurs ateliers fort intéressants ont permis d'aborder sous divers angles la question de l'accessibilité. La journée s'est conclue par une conférence de Patrice Godin, athlète et auteur de Territoire inconnu.

Véro Leduc
Directrice générale

3.2.2 L'Axe « Mobilisation des membres »

La **mobilisation des membres** signifie les initiatives d'action collective, telles que les comités de travail, les manifestations, les pétitions, les lettres publiques élaborées à partir de la mission de l'organisme et sa plateforme de revendications.

Journée mondiale des sourds

Chaque année, à la fin du mois de septembre, il y a la Journée mondiale des Sourds. Fidèles au rendez-vous, le CQDA ainsi que plusieurs de ses membres y ont assisté et participé à la manifestation.

La Journée mondiale des Sourds est une occasion pour les personnes sourdes de s'exprimer de façon pacifique. Cette forme de sensibilisation permet d'informer le public sur le monde de la surdité, pour faire prendre conscience des difficultés rencontrées quotidiennement par les personnes sourdes et malentendantes. Malgré ces barrières, il est possible de proposer des solutions et des adaptations pour avoir une meilleure qualité de vie et revendiquer ainsi les droits d'égalité avec tout autre citoyen. Cette activité, qui se déroule tous les ans le dernier samedi du mois de septembre, a eu lieu le 26 septembre 2015 au parc Villeray en après-midi.

Il y a eu des allocutions de plusieurs personnalités importantes et leaders. J'ai eu l'honneur de faire partie de cette élite et de présenter brièvement un mot au nom du CQDA pour souligner cette activité. Cette année, le thème mettait l'accent sur les droits à la langue des signes pour nos enfants sourds, afin que ces derniers puissent agir pour mieux évoluer. Dans le contexte actuel, de façon globale et en fonction de l'économie chancelante, le couperet est tentant pour le gouvernement de couper des services aux plus démunis de la société, et les enfants sourds et malentendants n'y échappent pas.

Par notre voix (silencieuse), par notre énergie mobilisatrice et par nos signes exprimant la volonté de donner une place au soleil à tous nos jeunes, qui représentent notre relève, le CQDA donne son appui et se mobilise pour maintenir les services spécialisés dans nos écoles. L'occasion s'est présentée lors de cette journée et je remercie les responsables de m'avoir permis de faire une présentation brève, mais enrichissante.

Hélène Hébert
Présidente

Mobilisation avec la TROVEP pour le maintien du financement des organismes communautaires de défense de droits [3]

Lorsque le financement des organismes communautaires est en danger, il faut se mobiliser ! Le financement octroyé pour la défense collective des droits était en péril, et comme c'est la principale source de financement de l'organisme, le CQDA n'a pas hésité à participer à l'initiative de la Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire (TROVEP).

Il s'agissait d'une campagne de lettres et de pétitions contre le contexte d'austérité concernant le financement des organismes communautaires. Cela a été un succès, puisque le financement des organismes a été renouvelé, nous garantissant des revenus pour les trois prochaines années !

Mobilisation pour la préservation de la qualité des services destinés aux personnes sourdes et malentendantes et le patrimoine historique et culturel de la communauté sourde et malentendante.

Le gouvernement souhaite vendre la bâtisse de l'Institut des sourdes-muettes de Montréal. Une concertation en 2015 et début 2016 a eu lieu afin de faire un état des lieux et explorer la possibilité d'une mobilisation en vue de garder ce bâtiment qui fait partie du patrimoine historique et culturel de la communauté sourde.

L'objectif était aussi d'explorer les conséquences du déménagement de l'IRD possiblement au Centre de réadaptation Lucie-Bruneau. Plusieurs personnes ont participé à ces premiers pas : attachées politiques, dirigeant-es d'organismes communautaires, organisateurs communautaires et représentants syndicaux.

Bien que le CQDA n'était pas présent aux débuts de cette initiative, il a décidé de s'y joindre. Le 18 mars 2016, le C.A du CQDA a ainsi pris position concernant le dossier IRD et de l'Institut sourdes-muettes :

- pour la préservation du patrimoine culturel des personnes sourdes et malentendantes
- pour la préservation de la qualité des services publics destinés pour les personnes sourdes et malentendantes
- pour explorer la possibilité que la relocalisation de l'IRD se fasse de pair avec un effort pour offrir des locaux pour les organismes communautaires desservant les personnes sourdes et malentendantes

Le travail de concertation et de mobilisation se poursuivra sans aucun doute pour la prochaine année et ce, dès avril 2016.

[3] Afin d'éviter la répétition de la source, cette section et les suivantes ont été écrites par Véro Leduc, directrice générale.

3.2.3 L'Axe « éducation populaire »

L'éducation populaire désigne des initiatives de sensibilisation, d'information et de formation destinées aux membres, à la population ou aux instances publiques et gouvernementales.

Cette année, en raison des efforts considérables consacrés à l'embauche d'une directrice générale, peu d'activités dans l'axe d'éducation populaire ont été réalisées. Mentionnons toutefois qu'une formation en gouvernance a été offerte aux représentantes et représentants des membres qui siègent au conseil d'administration du CQDA.

Nous développons actuellement une campagne de sensibilisation qui nous permettra de mettre cet axe de l'avant durant la prochaine année. Le CQDA a d'ailleurs mis sur pied un comité dont le mandat sera d'assurer le développement.

Dans un premier temps, le comité se posera les questions suivantes : quels sont nos objectifs principaux de sensibilisation ; quels sont les meilleurs moyens pour sensibiliser la population ; comment utiliser les technologies et les médias pour maximiser la visibilité de notre campagne? Diverses formes d'implication sont possibles, en fonction des intérêts et des disponibilités de chacun.

Par ailleurs, nous avons commencé à recenser des formations qui pourraient intéresser nos membres. Nous avons hâte de développer davantage ce service !

3.3 INFORMATION ET RÉFÉRENCE

3.3.1 Référencement et soutien

Durant l'année 2015-2016, nous avons reçu 220 contacts en matière de demandes de référencement et de soutien. Comme il y avait une seule employée au CQDA d'avril 2015 à novembre 2016, avant l'arrivée d'une direction générale, il s'agit donc d'un bon rendement que nous chercherons à dépasser.

Notre première forme de soutien est destinée à nos membres. Ainsi, l'équipe de travail se fait toujours un plaisir de répondre aux questions des membres et des administrateurs concernant différents dossiers.

Par ailleurs, nous offrons référencement et soutien à différentes demandes provenant d'individus et d'organismes divers. Marie-Andrée Gilbert, adjointe administrative, a recensé la nature des demandes : cours de LSQ, appareils et aides auditives, ressources d'hébergement pour personnes âgées sourdes, demandes de subvention pour payer un 2e appareil, lieux de rencontre de personnes sourdes, service d'interprétation, droits des personnes sourdes, recours des parents sourds en cas de difficulté avec les services des centres de réadaptation et droit des bénéficiaires de services de CLSC à des interprètes.

Une petite partie de notre soutien vient des activités du magasin, qui nous permet de fournir des autocollants de l'oreille barrée et la CommuniCarte à différents centres de réadaptation et CLSC. Ce sont des outils qui permettent de faciliter ensuite la communication entre les personnes sourdes, malentendantes et entendantes.

3.3.2 Bulletin d'information

Afin d'informer nos membres, un bulletin d'information abordant notre restructuration et nos activités en cours a été envoyé en février 2016. Il s'agit d'un bulletin bilingue, en français et en LSQ, soit les principales langues des personnes sourdes et malentendantes au Québec. Il est disponible sur notre site Internet.

3.3.3 Documentation

Pour répondre à ses besoins institutionnels et respecter les exigences juridiques, le CQDA s'est doté par le passé d'un calendrier de conservation et d'un plan de classification. Le stage de Marian Semenica a permis de bonifier le travail de gestion des documents et des archives du CQDA : il a mis sur pied une base de données (Zotero), créé une politique de nommage des documents, numérisé des documents audiovisuels (VHS) et classé des documents. Entre autres, avec les vidéos numérisées, les membres auront accès à des archives intéressantes. Nous remercions chaleureusement Marian pour son travail et son dévouement.

Par ailleurs, nous avons entamé le renouvellement de notre site Web, qui a grandement besoin d'une mise à jour. Quelques petits ajustements ont été faits, mais ce sera à l'été 2016 que nous mettrons la main à la pâte. Pour le moment, nous avons trouvé un infographiste et avons bien hâte de voir le résultat !

3.4 CONCERTATION

3.4.1 Avec les membres

Le 8 mars 2016 a eu lieu une rencontre de bilan concernant l'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Une journée complète à la Maison des Sourds a rassemblé à la fois des membres du CQDA ainsi que d'autres personnes contactées par l'Association des Sourds du Canada (ASC). Ensemble, nous avons répondu à une dizaine de questions qui nous ont permis de faire un riche bilan !

L'ASC et le Conseil des Canadiens des déficiences ont rassemblé par la suite des rapports de toutes les provinces afin de faire un bilan pour l'ONU. Le CQDA a décidé d'écrire un rapport pour contribuer à ces travaux importants.

Sur le plan des membres, le CQDA a effectué des relances pour l'adhésion et pour obtenir des rencontres avec le coordonnateur ou le directeur de certains organismes. Dans le milieu de la déficience auditive, le CQDA est sollicité pour de la référence et la mise en contact de personnes avec des organismes.

3.4.2 Avec le milieu des personnes sourdes et malentendantes

Le CQDA travaille avec le milieu des personnes sourdes et malentendantes, lequel ne se résume pas uniquement aux organismes membres. Par exemple, comme les individus ne peuvent pas être membres du CQDA, il est important de permettre à toute personne sourde et malentendante intéressée par la défense de droits de s'impliquer dans les activités de l'organisme ; c'est la raison pour laquelle nos activités sont ouvertes à tous et toutes.

3.4.3 Avec le milieu des personnes en situation de handicap

En ce qui concerne le milieu des personnes ayant des limitations fonctionnelles, le CQDA, membre de la COPHAN, participe activement aux travaux de cet organisme. Par exemple, nous avons participé à une rencontre de concertation avant de produire notre mémoire dans le cadre de la consultation publique sur la solidarité sociale.

Par ailleurs, le CQDA a participé en février à une rencontre d'information du CIUSSS qui visait à informer les organismes communautaires des transformations en cours. Mme Maryse St-Onge, ancienne directrice générale de l'IRD, est maintenant la directrice des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique du CIUSSS. Elle a insisté sur le fait que la fusion de l'IRD n'allait pas affecter les services offerts. Par exemple, selon elle, les programmes dédiés aux personnes sourdes et malentendantes devraient être non seulement maintenus, mais également améliorés dans les prochaines années. Toutefois, de nombreuses personnes craignent que malgré les bonnes intentions, la fusion affecte quand même la qualité des services. À noter qu'il y a de très fortes chances que l'IRD déménage pour s'installer ailleurs, même si rien n'est confirmé pour l'instant.

4 BILAN DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2015-2016

4.1 MISE EN CONTEXTE

En février 2015, le CQDA entamait une démarche de planification stratégique avec le soutien de Claire Ouellette, conseillère en management certifiée du cabinet Expression Organisation. Le conseil d'administration a alors décidé de se doter de sa première planification stratégique (2015-2020). Pour ce faire, un comité mandataire a été mis sur pied, composé de M. Gilles Boucher, Mme Pamela Witcher, M. Daniel Morel, M. Theara Yim et Mme Claire Ouellette. Leur expertise et leur vécu ont apporté une richesse et une diversification des besoins des personnes sourdes et malentendantes.

Après la production d'un diagnostic organisationnel, un lac-à-l'épaule s'est tenu le 20 juin 2015 avec les membres, les administrateurs, le comité mandataire et l'adjointe administrative de l'organisme. Satisfaits du diagnostic organisationnel, les participantes et les participants ont travaillé à la définition de la mission, de la vision, des valeurs, de la philosophie et des objectifs de l'organisme. À la suite de cette rencontre, la conseillère a procédé à la rédaction d'un plan de décisions et d'actions stratégiques 2015-2020, qui a été adopté par le conseil d'administration.

Cette première année de réalisations est bien remplie et c'est avec fierté que nous vous en présentons le bilan, à travers les trois axes que sont la restructuration, la consolidation et le développement. Mais dans un premier temps, faisons un petit retour sur un moment important : le lac-à-l'épaule !

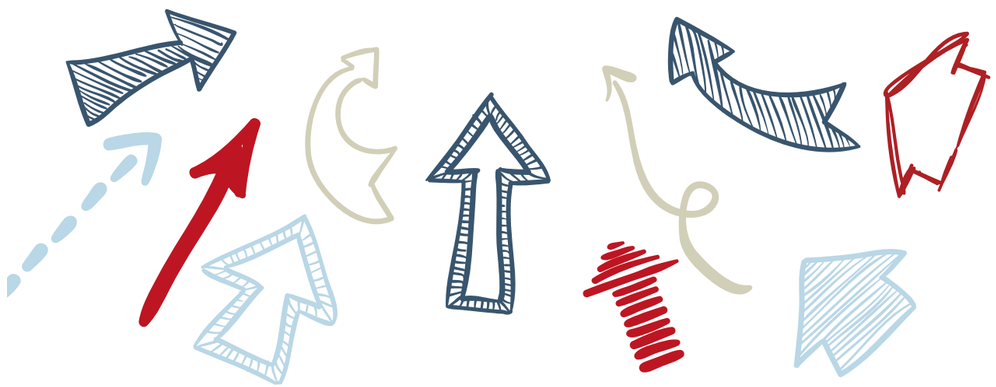

4.2 LE LAC-À-L'ÉPAULE

Le 20 juin 2015, au Centre Saint-Pierre, a eu lieu un rassemblement spécial : un lac-à-l'épaule. Cette rencontre était offerte aux membres du CQDA et au public qui s'intéresse aux activités de notre organisme, afin de les informer sur le travail fait par le comité mandataire. Le lac-à-l'épaule était le fruit du travail de ce comité, mis sur pied en février 2015.

Le thème du lac-à-l'épaule était « Après 40 ans, c'est le temps des bilans et d'une vision 2020 ». Il était important d'informer les membres de notre planification stratégique pour que le CQDA devienne plus performant, réponde mieux aux besoins de la clientèle et puisse s'adapter aux réalités du 21e siècle. Grâce à cette rencontre, il a été plus facile de déterminer les options au regard des orientations déterminées. Nous nous sommes donc dotés d'un plan d'action pour les trois prochaines années.

Pour mettre en œuvre un changement, le CQDA se devait de définir clairement sa mission, sa vision, ses valeurs et sa philosophie. De plus, sa nomination par un terme désuet (déficience auditive) donnait une trop grande importance à la perte auditive et à la surdité plutôt qu'aux humains que sont les personnes sourdes et malentendantes. Ce sont là des exemples d'éléments qui ont été présentés et discutés lors de cette réunion.

Tous ont quitté la rencontre avec le sentiment du devoir accompli et d'avoir mieux compris les enjeux et défis du CQDA. Il s'agissait d'un tremplin pour tâter le pouls des membres et bénéficier de leurs opinions et réflexions. Par la suite, des décisions ont été prises par le conseil d'administration afin de procéder à la nouvelle nomination et à la définition des nouveaux objectifs, de sa nouvelle vision et de ses nouvelles orientations.

Cette rencontre a également fait prendre conscience aux membres de l'importance que le CQDA restructure sa gouvernance, embauche une direction générale et fasse une tournée auprès des membres pour améliorer la communication avec eux afin de connaître leurs besoins.

Pour la suite des choses, le CQDA devra être à l'écoute de ses membres, être proactif face à l'évolution des demandes de ses membres, augmenter le nombre de membres et développer des partenariats. Notre priorité est d'évoluer, et pour cela, nous travaillons fort à développer de bonnes stratégies pour mieux mobiliser, informer, concerter et promouvoir l'organisme auprès des membres, des partenaires et de la population en général.

4.3 L'AXE DE RESTRUCTURATION

4.3.1 La gouvernance

À la suite d'une longue période sans direction générale, l'organisme a enfin procédé à l'embauche d'une nouvelle directrice. Le processus a été laborieux, mais c'est avec confiance que nous terminons cette année avec une directrice générale motivée et dévouée à la mission de l'organisme.

Par ailleurs, le CQDA s'est doté d'un premier cadre de gouvernance. L'organisme se donne ainsi un outil d'autoréglementation qui permet l'établissement des règles et des normes en matière de gouvernance. L'organisation garantit à ses membres, partenaires et bailleurs de fonds des standards communs de qualité sur le plan de la gouvernance, incluant des valeurs, un code d'éthique, les modes d'évaluation de la performance, ainsi que les modes de fonctionnement pour assurer son efficience organisationnelle.

Le cadre de gouvernance marquera un tournant dans l'évolution organisationnelle de l'organisme, d'autant plus qu'il survient à un moment historique de renouveau.

4.3.2 Les membres

Les membres constituent le noyau de l'organisme ; ils sont fort précieux. C'est pour cette raison que le CQDA se doit de renouveler ses catégories de membres afin de favoriser une plus grande participation à la vie démocratique. Ainsi, grâce à la révision des Règlements généraux de l'organisme, le conseil d'administration a ainsi redéfini les catégories de membres ; elles seront proposées lors d'une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu durant l'année 2016-2017.

Au-delà des catégories de membres, ce qui est important, c'est l'adhésion. Plus il y a de membres, plus nous avons la force du nombre pour mener à bien notre mission et revendiquer les changements nécessaires pour une plus grande inclusion des personnes sourdes et malentendantes dans notre société. Être membre du CQDA permet de :

- se donner une vision globale de l'inclusion sociale des personnes sourdes et malentendantes ;
- augmenter le rapport de force du milieu de la surdité ;
- faire valoir vos points de vue et participer aux processus démocratiques de l'organisme (ex. : comités, assemblées, conseil d'administration) ;
- avoir la chance de travailler et d'échanger avec des gens issus de différents secteurs du milieu ;
- rester informé sur les mobilisations et les dossiers en cours ;
- exprimer vos besoins et vos aspirations lors de la tournée québécoise des membres qui aura lieu plus tard en 2016 ;
- appuyer le travail du CQDA et contribuer à son rayonnement.

Ensemble, nous faisons grandir le réseau de solidarité et d'action en vue d'une plus grande inclusion et participation sociales des personnes sourdes et malentendantes, qui forment 10 % de la population québécoise.

Nous espérons vivement faire grandir le nombre de membres dans les années à venir !

4.3.3 L'offre de services aux groupes membres

Afin d'offrir des activités et des services de qualité à ses membres, le CQDA a renouvelé son offre de services, que voici :

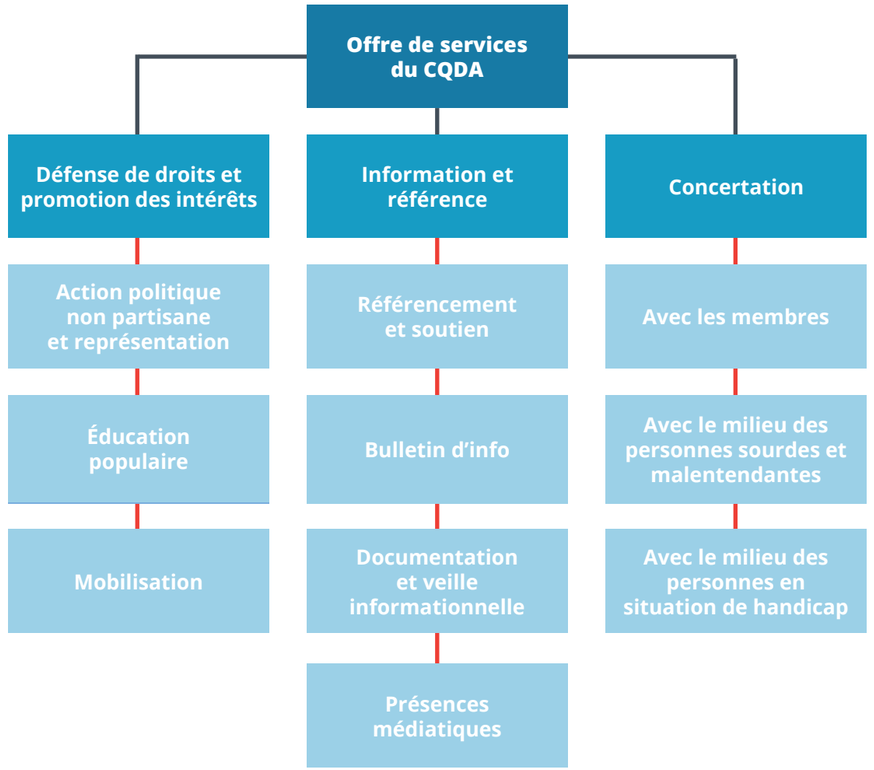

De plus, nous avons entamé l'organisation d'une tournée des membres qui se déroulera durant l'année 2016-2017 et permettra à chaque organisme d'exprimer ses besoins et ses aspirations. Restez à l'affût !

4.4 L'AXE DE CONSOLIDATION

4.4.1 Consolidation des ressources humaines

L'embauche d'une nouvelle directrice générale a permis d'amorcer le travail de consolidation des ressources humaines. Des formations ont été ciblées pour la prochaine année, afin notamment de contribuer au perfectionnement de l'adjointe administrative. Une demande de subvention à Service Canada pour un emploi d'été étudiant a été déposée et l'obtention de cette subvention permettra l'embauche d'un ou d'une agente aux communications et à la mobilisation durant l'été 2016.

4.4.2 Consolidation des opérations

La plus grande action a été certainement la production d'un plan d'action triennal 2015 -2018 qui nous a permis de cibler des objectifs précis concernant la planification stratégique.

Durant l'année 2015-2016, les principales réalisations ont été le renouvellement des tâches de la direction générale et de l'adjointe administrative afin de refléter la mise en œuvre du plan stratégique, ainsi que les suivis auprès des personnes qui représentent le CQDA dans les diverses instances, telles que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et l'Administrateur canadien du SRV (ACS).

4.5 L'AXE DE DÉVELOPPEMENT

4.5.1 Le développement de la vie associative

Comme il est important de faire du ménage et de solidifier l'organisme dans un premier temps, le développement de la vie associative n'a pas été une priorité d'action lors de la première année de la planification stratégique. En effet, c'est en 2016-2017 que nous mettrons la main à la pâte en ayant comme objectif de dynamiser la vie associative pour les années à venir.

Nous avons très hâte de pouvoir offrir à nos membres des activités qui leur permettront de faire du réseautage et de renforcer les réseaux de solidarité. Restez à l'affût, car la première activité est prévue pour l'hiver 2017. Entre-temps, ce sera un plaisir de vous retrouver lors de la tournée des membres, de la Journée mondiale des Sourds et lors des activités organisées dans l'axe de défense de droits.

4.5.2 Le développement du financement privé et public

Depuis plusieurs années, le budget du CQDA repose principalement sur une source de financement : le Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales (SACAIS). Il était plus que temps que l'organisme diversifie et développe ses sources de financement. Ainsi, quelques demandes de subvention sont en cours et nous espérons vivement que nos nouveaux projets seront soutenus financièrement. L'argent ne fait pas le bonheur, mais il aide à réaliser des initiatives à la hauteur de nos ambitions !

4.5.3 Le développement de la notoriété du CQDA

Développer la notoriété de l'organisme signifie de le faire connaître davantage auprès de la population, des partenaires, des membres et des instances gouvernementales. Cela veut aussi dire de le faire reconnaître pour la qualité de son travail.

En ce sens, le CQDA a du chemin à faire. À la suite d'une crise de la quarantaine amorcée en 2013, beaucoup d'efforts ont été mis cette année pour commencer à développer la notoriété du CQDA. Une identité visuelle modernisée, un nom reflétant notre mission, des objectifs renouvelés pour guider nos actions, un site Web en reconstruction ; voilà des exemples d'actions qui ont été entreprises en 2016 et qui seront complétées pendant l'année 2016-2017.

4.5.4 Le développement du nouveau positionnement du CQDA sur les plans provincial et national

Développer le positionnement de l'organisme, pour l'année 2015-2016, voulait dire de se doter d'une plateforme de revendications mise à jour. De nombreux autres objectifs permettront par la suite de favoriser le positionnement du CQDA comme un chef de file en matière de défense de droits et promotion des intérêts des personnes sourdes et malentendantes.

Il ne faut pas oublier que nous en sommes qu'à la première année de réalisation de la planification stratégique ! Fiers de nos accomplissements, nous poursuivons le travail.

PLAN D'ACTION POUR LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES DE L'ORGANISME 2016-2017

Volet « Défense de droits et promotion des intérêts »

AXE 1 : ACTION POLITIQUE NON PARTISANE ET REPRÉSENTATION

Intervention concernant la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) au Québec

- Alimenter les travaux du comité de l'ONU concernant la mise en œuvre de la CDPH au Canada en documentant les réalités québécoises, par le biais de l'écriture d'un rapport complétant le rapport de la société civile du Conseil des Canadiens avec des déficiences et de l'Association des Sourds du Canada.
- Alimenter les travaux de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) concernant la mise en œuvre de la CDPH au Québec en ciblant des priorités d'action.

Intervention en matière de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

- Maintenir l'écriture d'avis et de mémoires en matière de sous-titrage, de radiodiffusion, de télécommunications et de renouvellement des licences des télédiffuseurs.
- Faire des interventions lors d'audiences publiques, au besoin.
- Maintenir la concertation avec les organismes canadiens en matière de radiodiffusion et de télécommunications.

Intervention en matière d'accessibilité communicationnelle

- Promouvoir l'accessibilité communicationnelle par le biais d'interventions ponctuelles auprès des instances publiques et tout organisme dont les activités mériteraient d'être accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

Intervention en matière de services de relais

- Promouvoir la qualité des services de relais par ATS, Relais IP et Relais vidéo.
- Collaborer avec tout organisme ou compagnie qui offre un service de relais afin d'améliorer les services, au besoin.

Intervention en matière de services d'interprétation au Québec

- Contribuer à maintenir la cohésion entre les intervenant-es en matière d'interprétariat au Québec par le biais d'actions ponctuelles, au besoin.

Représentation à la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)

- Maintenir la délégation et la participation active au conseil d'administration et à l'assemblée générale annuelle de la COPHAN afin d'assurer la promotion des intérêts des personnes sourdes et malentendantes.

AXE 1 : ACTION POLITIQUE NON PARTISANE ET REPRÉSENTATION

Représentation à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

- Maintenir la délégation et la participation active à la table de travail sur les dossiers majeurs liés à la surdité.

Représentation auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC)

- Maintenir la délégation de Mme Mireille Caissy auprès du CRTC afin d'assurer la promotion des intérêts des personnes sourdes et malentendantes.

Représentation à l'Office des transports du Canada

- Maintenir la participation au comité consultatif sur l'accessibilité de l'Office des transports du Canada afin d'aider à élaborer des règlements, des codes de pratique et des lignes directrices en matière d'accessibilité des transports.

Représentation à VIA Rail

- Participer à la rencontre de consultation de VIA Rail en vue d'une meilleure accessibilité Des transports en train. Discuter de diverses options pour le remplacement possible des voitures ferroviaires présentement en service entre Québec et Windsor.

Représentation au comité consultatif de Bell

- Maintenir la participation au comité consultatif de Bell concernant le service de relais de Bell.

Veille informationnelle, intervention et représentation ponctuelles

- Écrire des avis et mémoires, participer à toute consultation et intervention sur toute question susceptible d'avoir un impact sur les droits et la qualité de vie des personnes sourdes et malentendantes ou sur les organismes communautaires travaillant auprès des personnes sourdes et malentendantes.

AXE 2 : MOBILISATION DES MEMBRES

Comité campagne de sensibilisation

- Mobiliser les membres pour participer à un projet novateur de campagne de sensibilisation dont la première étape est l'écriture d'une demande de subvention.

Comité sous-titrage

- Mobiliser les membres pour participer à ce comité dont les objectifs cette année sont de :
  - Faire un historique synthèse des actions dans le dossier sous-titrage pour le site Web du CQDA ;
  - Faire une proposition de plateforme de revendications en lien avec :
    Le sous-titrage télé et Internet ;
    Le sous-titrage des DVD et en salle de cinéma ;
- Le sous-titrage des DVD et en salle de cinéma ; Faire une proposition de plan d'action en lien avec les revendications.

Règlement sur les aides auditives et les services assurés par la Régie de l'Assurance-maladie du Québec (RAMQ)

- Reprendre les travaux de la coalition en santé auditive mené par l'organisme dans le passé et mobiliser les membres pour participer aux travaux de révision du Règlement sur les aides auditives et les services assurés par la RAMQ.

AXE 2 : MOBILISATION DES MEMBRES

Mobilisation pour la préservation des services publics destinés aux personnes sourdes et malentendantes

- Mobiliser les membres afin de préserver l'unicité des services dispensés par l'Institut Raymond-Dewar malgré le contexte de fusion dans le CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ;
- Travailler en concertation afin d'émettre des recommandations pour améliorer les services en communication et surdité destinés aux personnes sourdes et malentendantes.

Mobilisation pour la préservation du patrimoine historique et culturel, et pour la valorisation de la participation et de la contribution sociales des personnes sourdes et malentendantes

- Mobiliser les membres afin d'explorer la possibilité de créer un petit musée au sein de l'ancien Institut des sourdes-muettes de Montréal, qui aurait pour objectif de mettre en valeur l'histoire, la culture, la participation et la contribution sociales des personnes sourdes et malentendantes.

Participation à la Journée mondiale des Sourds

- Mobiliser les membres pour participer à cette activité.
- Soutenir les efforts de mobilisation par l'organisme hôte de la Journée mondiale des Sourds (cette année : l'APPAL).

Participation au Forum social mondial (FSM)

- Mobiliser les membres pour participer à cette activité.
- Soutenir les efforts de mobilisation par le comité « Espace handicap, culture sourde et société sans barrières ».
- Organiser une activité de sensibilisation.

Participation à la formation « Rebrassons la mobilisation » organisée par l'organisme Ex aequo

- Mobiliser les membres pour participer à cette activité.

Mobilisations ponctuelles

- Mobiliser les membres concernant toute question susceptible d'avoir un impact sur les droits et la qualité de vie des personnes sourdes et malentendantes, ou sur les organismes communautaires travaillant auprès des personnes sourdes et malentendantes.

AXE 3 : ÉDUCATION POPULAIRE

Activité de sensibilisation aux droits des personnes sourdes et malentendantes

- Sensibiliser les membres aux lois et politiques en vigueur qui protègent les droits des personnes sourdes et malentendantes au Québec et les mesures existantes en cas d'obstacle à une pleine participation sociale.

Rencontre d'information de Québec accessible

- Sensibiliser les membres aux lois concernant les personnes en situation de handicap et la mobilisation en vue d'une loi sur l'accessibilité au Québec.

Offre de formation aux membres

- Offrir aux membres une formation suite à un sondage d'intérêt sur le thème de la formation (ex. : gouvernance, développement financier, etc.).

Participation au colloque « Pour une ville inclusive : innovations et partenariats »

- Présenter une conférence sur l'importance de l'accessibilité communicationnelle à ce colloque organisé par le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et en intégration sociale (CIRRIS) et le Réseau international sur le Processus de production du handicap (RIPPH).

Activités ponctuelles

- Organiser des activités d'éducation populaire en fonction de l'obtention des demandes de subventions en cours.

Volet « Défense de droits et promotion des intérêts »

CONCERTATION AVEC LES MEMBRES

Table de travail sur les dossiers majeurs liés à la surdité, chapeautée par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ)

- Maintenir la participation à la table de travail de l'OPHQ, afin de contribuer à la réalisation du plan de travail 2014-2019
- Concerter les membres pour bonifier le plan de travail 2014-2019 en fonction des besoins et attentes des personnes sourdes et malentendantes.

Rencontres CODI

- Reprendre les rencontres du comité CODI (directeurs et coordonnateurs des organismes membres) afin de créer un lieu d'échanges et de réseautage.

Concertation avec les membres dans une visée de solidarité et de développement du réseautage

- Mettre sur pied et maintenir les comités de travail nécessaires aux échanges et à la concertation.
- Favoriser la participation des membres aux activités de l'organisme dans une visée de réseautage et de solidarité entre les membres.

Soutien des membres

- Maintenir les appuis et soutiens aux organismes membres du CQDA
- Accepter les demandes de collaboration provenant des organismes membres dans la limite des lignes directrices des politiques internes.

CONCERTATION AVEC LE MILIEU DES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Congrès provincial sur la surdité

- Participer au comité d'organisation d'un congrès provincial sur la surdité rassemblant une diversité d'acteurs dans un objectif de sensibilisation, de réseautage et de création de communautés de pratique.

Concertation avec les organismes du milieu dans une visée de solidarité et de développement du réseautage

- Inviter les anciens membres de l'organisme aux activités de mobilisation et de concertation.

Soutien aux organismes du milieu des personnes sourdes et malentendantes

- Maintenir les appuis et soutiens aux individus et organismes du milieu des personnes sourdes et malentendantes.

Augmentation du nombre de membres pour faire grandir notre rapport de force

- Effectuer une relance de tous les organismes de personnes vivant avec une surdité ou leur entourage qui ne sont pas membres du CQDA.

CONCERTATION AVEC LE MILIEU DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Participation au comité législation de la COPHAN

- Participer au comité de la COPHAN concernant une nouvelle loi sur l'accessibilité.
- Contribuer à la recherche et la rédaction de documents et d'outils de sensibilisation détaillant les raisons pour lesquelles nous ne sommes pas satisfaits des lois et politiques en matière de droits des personnes handicapées à l'heure actuelle.

Concertation sur la réorganisation des services au sein du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

- Se concerter avec les autres membres de la COPHAN concernant la mobilisation dans le cadre de la réorganisation des services au sein du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Participation à la Journée Accessibilité Universelle 360 (AU 360) organisée par AlterGo.

- Se concerter avec les autres participant-es sur les enjeux d'accessibilité universelle.

Participation au comité « Espace handicap, culture sourde et société sans barrières » du Forum social mondial (FSM)

- Se concerter avec les autres membres du comité afin de rendre le FSM le plus accessible possible.

Concertation avec le milieu des personnes en situation de handicap dans une visée de solidarité et de développement du réseautage

- Maintenir la participation à des initiatives et comités de travail nécessaires aux échanges et à la concertation.
- Maintenir les appuis et soutiens aux individus et organismes du milieu des personnes en situation de handicap.

Participation à la Journée Accessibilité Universelle 360 (AU 360) organisée par AlterGo.

- Effectuer une relance de tous les organismes de personnes avec des limitations fonctionnelles qui ne sont pas membres du CQDA.

Volet « Informations et références »

RÉFÉRENCEMENT ET SOUTIEN

- Maintenir les activités d'information, de référence et de soutien auprès d'individus et d'organismes du Québec et d'ailleurs.
- Maintenir les mises à jour des coordonnées de l'organisme dans les différents bottins et sites Internet.

BULLETIN D'INFORMATION

- Informer les membres des activités et des mobilisations en cours.
- Diffuser les informations concernant les activités des membres.
- Maintenir l'envoi d'information aux membres en provenance du milieu des personnes sourdes et malentendantes et du milieu des personnes en situation de handicap.

DOCUMENTATION ET VEILLE INFORMATION-NELLE

- Maintenir la participation à des initiatives d'étudiant-es et de chercheur-es dont les travaux sont en lien avec la mission de l'organisme.
- Mettre à jour le site Web.
- Embaucher un ou une stagiaire en gestion des documents et des archives.
- Maintenir les veilles d'information concernant les personnes vivant avec une surdité et leurs proches.
- Traduire les informations et communications en LSQ lorsque c'est possible

PRÉSENCES MÉDIATIQUES

- Maintenir les activités d'information et de référence auprès de recherchistes et journalistes.
- Accepter les invitations médiatiques visant à expliquer la position du CQDA, à sensibiliser la population, à faire connaître les besoins des personnes sourdes et malentendantes.
- Publier des articles dans des revues (ex. : Voir Dire).
- Écrire des communiqués de presse, au besoin.

Révision
Œil félin

Véronique Philibert
Réviseure linguistique et correctrice d'épreuves
info@revisionoeilfelin.ca
www.revisionoeilfelin.ca

ZAA.CC
DESIGN WEB

Zaa Normandin
Design / Web / Graphisme
http://www.zaa.cc
info@zaa.cc
Graphisme: Evelyne Brunel

CENTRE QUÉBÉCOIS POUR LA DÉFICIENCE AUDITIVE

CQDA / QCHI

Centre québécois pour la déficience auditive
2494, boul. Henri-Bourassa Est - Bureau 202
Montréal (Québec) H2B 1T9